

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-BOUVERET
VENDREDI 7 OCTOBRE 2022 - 19 heures**

Le sept octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-le-BOUVERET, dûment convoqué le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Maire.

Présents : Jean-Marc BOUCHET, Jean-Marie TERRASSON, Bernadette CRUZ, Patrick BAU, Marie-Paule GAILLARD, Cédric GAVARD, Mandy BERTHET, Marco VAN INTHOUDT, Thomas AILLOUD, Anne-Sophie NOLLEAU, Benoit FALCONNET.

Procuration : Mme Marie-Jo BRO a donné procuration à M. Thomas AILLOUD

Excusés : Mme Marie-Jo BRO, Mme Aurégane PAN, Mme Aurélie CHRISTIN BENOIT et M. Guillaume CHICOTOT

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal, celui-ci est approuvé.

Madame Anne-Sophie NOLLEAU est désignée secrétaire de séance.

PREAMBULE

Le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal de Menthonnex-en Bornes présents à notre séance en vue de projet commun, il se félicite d'avoir pu avec son confrère réunir les deux assemblées afin de mieux se connaître et de réfléchir ensemble à harmoniser certaines actions.

➤ **GRAINE DE FAVIS**

Présentation de l'historique de l'association Graine de Favis.

- Cantine

A ce jour, les tarifs de la cantine sont les suivants :

- $QF \leq 1000\text{€}$: 5.30€
- $1000 \leq QF \leq 2000\text{€}$: 5.60€
- $QF \geq 2000\text{€}$: 6.30€

Le tarif est en fonction du quotient familial.

Le tarif de la cantine est de 5.30€ à Menthonnex.

⇒ Les 2 communes ont une volonté d'uniformiser leurs tarifications. Menthonnex en Bornes souhaite également mettre en place une tarification selon le quotient familial.

- Garderie périscolaire

Les communes sont sollicitées par des familles pour une ouverture dès 7h00 de la garderie périscolaire.

⇒ Un groupe de travail sera mis en place entre les responsables scolaires et périscolaires des 2 communes afin d'étudier la faisabilité mais aussi de coordonner l'ensemble des actions. Un sondage est à faire aux parents par l'intermédiaire de Menthonnex en Bornes.

➤ **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Avant la période Covid, une petite et une grande cérémonie avaient lieu, avec un repas pour les anciens (environ 100/130 personnes présentes), et la présence des enfants des écoles pour des chants. Le principe est reconduit mais après concertation des conseillers sans le repas des anciens.

La lanterne et flamme du 27^{ème} BCA passeront à 12h40 à Menthonnex en Bornes et à 13h30 à Villy le Bouveret.

⇒ Il est décidé d'un accord commun de faire la cérémonie cette année à Villy le Bouveret avec un apéritif dinatoire. Chaque commune communiquera sur l'évènement et cette décision.

➤ **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Une demande est faite pour l'un accueil commun aux nouveaux arrivants des 2 communes en dehors des cérémonies des vœux. Les élus s'interrogent sur l'implication des nouveaux arrivants et la faisabilité, à suivre.

➤ **SECURITE DES COMMUNES**

La commune de Menthonnex-en-Bornes s'engage également dans la vidéoprotection. Leur dossier a été validé par le Conseil Départemental. La vidéoprotection sera implantée à l'entrée et sortie de village, plateau des Bornes (nuisances sonores), lieu-dit la Reculaz et lieu-dit la Rippaz.

Monsieur le maire explique les avantages dont l'absence de vols depuis sa mise en place à Villy le Bouveret, et il soulève les pièges vécus à éviter.

➤ **ECLAIRAGE PUBLIC**

La commune de Menthonnex va procéder à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00. Depuis 2009, Villy le Bouveret éteint l'éclairage public de 23h00 à 5h00 et va modifier les horaires.

➤ **LOCATION DE SALLE**

Les élus de Menthonnex souhaitent connaître les modalités de location des salles de Villy le Bouveret. Les nuisances sonores sont interdites après 23h00 et les locations de salle pour les anniversaires sont tolérées après les 25 ans sur dossier après rencontres.

⇒ Souhait d'uniformisation entre les 2 communes notamment la gestion des bruits pour les voisins.

⇒ Est émise l'idée de créer une salle polyvalente commune aux 4 villages de Villy le Bouveret, Menthonnex en Bornes, Le Sappey et Vovray en Bornes. Relancer les communes de Vovray en Bornes et le Sappey pour avancer sur le projet s'ils sont d'accord.

➤ **ACTIVITES ET SORTIES SCOLAIRES**

Actuellement, la commune verse 24€ par élève et par commune. Une subvention de 1500€ est accordée pour le voyage scolaire, mais cette somme est versée seulement en cas de sortie. La question se pose pour 2022.

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Le projet de police municipale a été porté par Jean-Marc BOUCHET pour la Communauté de Communes du pays de Cruseilles, la proposition a été faite et elle a fait l'objet de recherche de budget, mais Cruseilles n'étant pas d'accord, le projet est annulé.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

A Villy-le-Bouveret, le 24 octobre 2022

La secrétaire de séance
Anne-Sophie NOLLEAU



Le Maire,
Jean-Marc BOUCHET

